

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2023 - 44

Autorisation de camping sur la plage de Saint-Félix au Gosier pour la Pentecôte

15 mai 2023

À l'occasion des fêtes de Pentecôte et afin de préserver les traditions festives familiales, Cédric CORNET, maire du Gosier informe la population que le camping est autorisé sur la plage de Saint-Félix le :

- 26 au 30 mai

Par ailleurs, la pratique du pique-nique reste tolérée sur les plages de la commune sous réserve de respecter les lieux.

Le maire du Gosier précise que :

- les usagers veilleront à maintenir les plages propres et à évacuer leurs déchets,
- des conteneurs seront mis à disposition des usagers de la plage pour aider à l'élimination de leurs déchets,
- des sanisettes (toilettes chimiques) seront installées pour améliorer les conditions de camping,
- les feux de camp et les barbecues au sol sont strictement interdits que ce soit pour le camping ou pour le pique-nique.

Les contrevenants à l'arrêté municipal n° 2023-309, seront sanctionnés conformément à la réglementation en vigueur.

La municipalité du Gosier compte sur le civisme des usagers et des visiteurs afin de préserver l'environnement et le vivre ensemble.

